



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA**  
**COMITÉ EXÉCUTIF**

**PROCÈS-VERBAL DU 11 FÉVRIER 2014**

Session ordinaire du comité exécutif des commissaires de la Commission scolaire Harricana tenue au 341, rue Principale Nord, Amos, bureau 3050, le 11 février deux mille quatorze à dix-neuf heures trente.

**PRÉSENCES**

Sont présents :

M<sup>me</sup> Annie Quenneville

MM. Denis Coutu  
Gérald Cregheur, commissaire représentant du comité de parents  
Marc Désilets, président  
Michel Gagnon,

Aussi présents :

M. Yannick Roy, directeur général  
Pascal Germain directeur du Service des ressources  
financières

**ABSENCES**

M<sup>me</sup> Lyne Brousseau  
M. Stéphane Saulter, commissaire représentant du comité de parents

Le quorum est atteint. Il est 19 h 35.

**1. Ouverture de la séance**

**2. ADOPTION  
ORDRE DU JOUR**

CE-1374-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire Michel Gagnon,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel que proposé.

QUE le président de l'assemblée soit et il est autorisé à modifier l'ordre de présentation des dossiers.

ADOPTÉE.

3. ADOPTION DU  
PROCÈS-VERBAL  
CE-13-12-10

CE-1375-14 IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire  
Gérald Cregheur,

QUE le directeur du Service des ressources financières soit et il  
est exempté de la lecture du procès-verbal du 10 décembre 2013.

QUE ce procès-verbal soit et est adopté tel que proposé.

ADOPTÉE.

4. ACCEPTATION DES  
COMPTES DE :  
4.1 DÉCEMBRE  
4.2 JANVIER

CE-1376-14 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés de  
décembre 2013;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire  
Denis Coutu,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de  
décembre 2013, au montant total de 647 835,35 \$.

ADOPTÉE.

M. Stéphane Saulter est présent.

Il est 20 h 05.

CE-1377-14 CONSIDÉRANT l'analyse de la liste des déboursés de  
janvier 2014;

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame la commissaire  
Annie Quenneville,

QUE soit acceptée la liste des déboursés pour le mois de  
janvier 2014, au montant total de 612 649,01 \$.

ADOPTÉE.

**5. Direction générale adjointe**

La Direction générale fait état de son analyse, ainsi que des recommandations aux  
membres du comité. Après discussions, les membres conviennent qu'ils feront une  
recommandation au conseil des commissaires du 18 février 2014.



**6. Autres sujets**

Aucun autre sujet.

**7. LEVÉE  
DE LA SÉANCE**

CE-1378-14  
Denis Coutu,

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur le commissaire

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 20 h 45.

\_\_\_\_\_  
Marc Désilets, président

\_\_\_\_\_  
Pascal Germain, secrétaire d'assemblée